



N°18

30/05/2024



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE**

Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FREDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FREDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Tournesol

- **Limaces** : risque fort. Surveillance indispensable sur l'ensemble des situations et notamment celles à risque (résidus de couverts végétaux, mottes, fermeture du sillon).
- **Oiseaux et petits gibiers** : vigilance pour les parcelles en cours de levée. Les levées hétérogènes sont plus à risque. Déclarer vos dégâts.

Prévisions météorologiques (source Météo France)

Prévisions à 7 jours de Météo France :

Périgueux (24)

JEUDI 30	VENDREDI 31	SAMEDI 01	DIMANCHE 02	LUNDI 03	MARDI 04	MERCREDI 05
15° / 20° ▶ 15 km/h	10° / 21° ◀ 15 km/h	11° / 20° ▼ 15 km/h	13° / 21° ▼ 15 km/h	12° / 25° ▶ 15 km/h	11° / 27° ▶ 15 km/h	13° / 29° ▶ 15 km/h

Bordeaux (33)

JEUDI 30	VENDREDI 31	SAMEDI 01	DIMANCHE 02	LUNDI 03	MARDI 04	MERCREDI 05
15° / 21° ▶ 20 km/h 45 km/h	12° / 21° ▼ 15 km/h	14° / 21° ▼ 15 km/h	15° / 21° ▼ 15 km/h	15° / 25° ▶ 15 km/h	14° / 26° ▶ 15 km/h	15° / 28° ▶ 15 km/h

Mont de Marsan (40)

JEUDI 30	VENDREDI 31	SAMEDI 01	DIMANCHE 02	LUNDI 03	MARDI 04	MERCREDI 05
15° / 21° ▶ 20 km/h 40 km/h	11° / 21° ◀ 15 km/h	12° / 22° ◀ 15 km/h	12° / 23° ▶ 15 km/h	11° / 26° ▼ 15 km/h	11° / 29° ▼ 15 km/h	13° / 31° ▼ 15 km/h

Agen (47)

JEUDI 30	VENDREDI 31	SAMEDI 01	DIMANCHE 02	LUNDI 03	MARDI 04	MERCREDI 05
16° / 22° ▶ 20 km/h 45 km/h	13° / 21° ◀ 15 km/h	12° / 21° ◀ 15 km/h	13° / 22° ◀ 15 km/h	12° / 26° ▼ 15 km/h	11° / 27° ◀ 15 km/h	13° / 29° ◀ 10 km/h

Pau (64)

JEUDI 30	VENDREDI 31	SAMEDI 01	DIMANCHE 02	LUNDI 03	MARDI 04	MERCREDI 05
15° / 19° ▶ 20 km/h 40 km/h	12° / 21° ◀ 15 km/h	14° / 21° ◀ 15 km/h	14° / 22° ▼ 10 km/h	14° / 26° ▶ 10 km/h	15° / 27° ◀ 10 km/h	15° / 30° ▼ 15 km/h

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

• Stades phénologiques et état des cultures

Le taux de parcelles semées a relativement peu évolué, et reste compris entre 70 et 80 % en moyenne sur le territoire.

A l'ouest, le taux de réalisation reste nettement en retrait par rapport aux situations plus à l'est. Toutefois, les derniers jours sans pluies, permettent d'amorcer un ressuyage des parcelles. Tandis que sur les localités épargnées par les orages, les semis ont pu reprendre depuis le weekend dernier, dans de nombreuses situations, il sera envisageable de rentrer dans les parcelles au mieux à partir de la fin de semaine.

A noter, un taux de resemis particulièrement important, jusqu'à plus de 30 % sur certains bassins, comme par exemple le sud 24. Ces resemis, liés aux excès d'eau et ravageurs contribuent au retard important.

Période de semis	% de parcelles concernées	Stades moyens tournesol
01/04 au 10/04	10 %	8 à 10 feuilles paires de feuilles
10/04 au 20/04	45 %	2 à 3 paires de feuilles
01/05 au 05/05	10 %	1 ^{ère} paire de feuilles
08/05 au 13/05	40 % resemis Très hétérogène entre les départements.	cotylédon
Depuis le 28/05	5 % Très hétérogène entre les départements.	

• Limaces

Les conditions humides restent très favorables à l'activité des limaces. De nombreuses parcelles restent pleinement exposées aux attaques, étant comprises entre les phases levées et moins de 2 paires de feuilles. On relève de manière générale des attaques très fortes sur une majorité de situations.

Le risque historique, ainsi que l'état de surface (résidus de couverts végétaux, mottes, fermeture du sillon) sont des éléments essentiels à prendre en compte pour évaluer le risque.

La sensibilité du tournesol s'étend jusqu'à l'apparition de la deuxième paire de feuilles.



Dégâts de limace sur jeune pied de tournesol

(Crédit photo : Terres Inovia)

Evaluation du risque : risque fort sur l'ensemble des parcelles à ce jour sauf les rares parcelles ayant dépassé le stade 4 feuilles.

Une vigilance accrue est fortement recommandée au regard des conditions humides et concomitantes à la levée des parcelles de tournesol. Maintenir la surveillance jusqu'à 2 paires de feuilles étalées.



Méthodes alternatives

En complément de la lutte classique contre ce ravageur, il existe des solutions de biocontrôle, dont certains produits utilisables en agriculture biologique. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

• Oiseaux et petits gibiers

La présence d'oiseaux en particulier colombidés mais aussi corvidés est à surveiller sur les parcelles en cours de levée.

La mise en place de dispositifs d'effarouchage, mais aussi la présence humaine, peuvent contribuer à l'atténuation des attaques.

La surveillance est à maintenir jusqu'à la première paire de feuille étalée.

Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol !

Terres Inovia reconduit en 2024 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national.

Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés, les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.

- **Déclarer les dégâts en cliquant [ici](#).**
- **Pour en savoir plus sur les effaroucheurs et autres méthodes alternatives, cliquez [ici](#).**



Dégâts d'oiseaux sur plantules de tournesol (Crédit photo : Terres Inovia)
A gauche, les cotylédons sont touchés mais la plante pourra poursuivre son développement
A droite, l'apex est sectionné par conséquent la plante est détruite

• Taupin

De rares attaques sont rapportées à ce jour. Sur les quelques situations non protégées les attaques sont fortes.

La protection réalisée dans la plupart des situations à risque (situations avec pression historique) permet un bon contrôle mais empêche de refléter la pression réelle.



Présence de taupin à proximité d'une graine de tournesol,
(Crédit photo : Terres inovia)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Terres Inovia, Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, Gaïa Care Consulting, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".